

INFORMATION IMPORTANTE POUR UN MEILLEUR SERVICE

REGLEMENT PAR VIREMENT

Ne pas effectuer de virement avant d'avoir passé votre commande et reçu votre facture. Le numéro de facture est indispensable pour identifier votre règlement et vous expédier dans les meilleurs délais nos publications.

En raison des frais sur les virements bancaires, le plus simple et le plus rapide est le :

REGLEMENT PAR CARTE BANCAIRE

joindre à votre commande

➤ votre numéro de carte bancaire + les 3 derniers chiffres du numéro au verso de votre carte et sa date d'expiration.

REGLEMENT PAR CHEQUE

L'O.I.V. accepte les **chèques en EUROS** établis à l'ordre de "O.I.V."

En cas de commande par e-mail, ne pas oublier d'indiquer vos noms et adresse.